

main de maître dans lequel un brave ouvrier filtrait comme un raisonneur de Molière.

L'Épinette, les Pompiers de Lille, sont des chansons tout-à-fait locales; *le Chant des Archers* fera désormais partie du répertoire chantant des confrères de *Saint-Bastien*.

L'Esplanade est une satire assez vive des nombreux ridicules qui s'étaient journellement sur cette délicieuse promenade.

Mais ce qui doit puissamment contribuer au succès de ce recueil qui forme la première partie des œuvres de Du Buc, ce sont deux chansons qui célèbrent le *jus de houblon*, cette liqueur si chère à tout gosier flamand. Nous ne pouvons résister au désir d'en citer quelques couplets.

Jadis, on vantait en tous lieux
Le nectar ineffable,
Qu'on servait sur la table
De l'Olympe, séjour des dieux.
Sur ce breuvage charmant,
Je porte ce jugement :
Le maître du tonnerre,
Même s'il eut connu le vin,
Eût préféré la bière,
La bière de Béghin.

Ce couplet est le premier de la chanson : *la Bière à Béghin*; voici le dernier de celle intitulée : *le Champagne de Lille*.

Je sais qu'il est une liqueur,
Que bien souvent on cite;
C'est le COGNAC de SAINT-SAUVEUR,
J'en connais le mérite.
Pour moi, Dieu merci,
Célébrant ici
La liqueur de famille;
Je me fais honneur
D'être l'inventeur
Du champagne de Lille.

Et ce *champagne*, c'est la bière, dont Lillois, Roubaisiens, Seclinois, etc., sont à même d'apprécier le mérite.

En somme, si nous devons en juger par ce premier recueil qui n'est que le spécimen de sept ou huit autres qui doivent suivre; nous pouvons présager à Du Buc un succès local justement mérité. Nous disons local, car le mauvais côté du patois est de n'avoir de mérite que pour le pays même où on le parle, et encore peu de personnes ont le talent de le lire couramment.

Saint-Omer. — On nous écrit de Moulle :

Si, d'un côté, nous sommes effrayés des terribles désastres et des pertes énormes occasionnées par le débordement de nos grands fleuves, combien ne devons-nous pas trouver de consolations et d'espérances en voyant que les contrées de la France échappées au fléau dévastateur se couvrent de moissons de la plus belle apparence ! Nos campagnes des environs de Saint-Omer sont, en effet, d'une majestueuse beauté.

Les blés et les fèves sont en pleine floraison. Le scorgeon, l'avoine, les pommes de terre, le chanvre, poussent d'une manière merveilleuse.

Le seigle mûrit dans de bonnes conditions. Les betteraves, quoique retardées un peu par le temps froid et pluvieux des mois derniers, commencent néanmoins à élargir leurs feuilles.

On a fauché les trèfles et le sainfoin, que le temps sert admirablement à récolter. Les foins blancs vont suivre les trèfles, et si le soleil veut bien encore nous favoriser quelques semaines, ils seront rentrés les uns et les autres.

Alors, libres de toute inquiétude pour la nourriture de leurs bestiaux pendant l'hiver, nos cultivateurs, avec cette activité, ce travail opiniâtre qui les distinguent, pourront s'apprêter à recueillir le froment, partie la plus essentielle de l'alimentation de l'homme.

Enfin, que vous dirai-je, tout dans nos champs semble crier : « Espoir et confiance. »

Espérons donc et ayons la confiance qu'un avenir plus heureux viendra prochainement clôturer ces années si affligeantes que nous venons de traverser. (Journal du Pas-de-Calais).

PRODUITS CHIMIQUES SAILLARD.

Seul moyen d'une efficacité réelle pour prévenir et détruire les incrustations dans les générateurs de vapeur.

On a déjà parlé des procédés de Messieurs Saillard pour empêcher les incrustations des générateurs de vapeur, nous croyons devoir revenir encore sur cette découverte. Si nous insistons ainsi pour recommander ce procédé, c'est que nous avons sous les yeux les témoignages de la science, les déclarations des agents de l'Etat, les attestations de plus de deux cents manufacturiers, les récompenses honorifiques que l'inventeur reçoit de toutes parts, et notamment la récente décision du jury de Rouen, qui a accordé à M. Saillard, pour ses produits, une médaille de vermeil.

Tout le monde sait, et les hommes pratiques le savent quelquefois par une trop cruelle expérience, quels inconvénients et quels dangers résultent des incrustations qui se produisent, malgré les plus grands soins, imperceptiblement même, dans les chaudières ou générateurs de vapeur, et quelle action destructive ces incrustations exercent. Souvent la science, provoquée par l'industrie intelligente, observatrice de ces détails que ne néglige jamais l'œil investigateur d'un bon administrateur, s'était vivement préoccupée de ces graves inconvénients; mais elle était restée impuissante, car nous n'admettons pas comme produits sérieux ces compositions que la plus simple expérience a condamnées, lorsque M. Saillard, chimiste, qui avait déjà acquis son rang dans la science, a annoncé qu'il était parvenu à créer un produit chimique capable de prévenir et de détruire les incrustations calcaires, magnésiennes et salines, qui attaquent les générateurs, les rongent, et exposent un établissement à des explosions qui compromettent la vie des hommes.

Ce produit rend les sels calcaires et autres, solubles dans toutes les circonstances; ils forment, à la partie interne des appareils, une couche particulière qui agit comme masse repulsive aux molécules incrustantes qui auraient échappé aux réactions chimiques; ces molécules restent en dissolution et en suspension dans le liquide, et n'adhèrent plus au métal, sont expulsées des appareils par un lavage et un simple balayage.

L'addition du produit ne retarde pas l'ébullition de l'eau; il est essentiellement conservateur des métaux. M. Girardin, le savant chimiste, de Rouen, correspondant de l'Académie des Sciences et de l'Institut de France, a constaté l'action du procédé à l'endroit des métaux. « Les expériences précédentes, dit-il dans un rapport, et plusieurs autres que je regarde comme superflues de relater ici, m'ont convaincu : 1° Que le liquide de M. Saillard n'exerce aucune action destructive sur le fer; qu'il protège, au contraire, ce métal contre l'action de l'air et contre celle des acides et des sels neutres solubles; 2° qu'il n'a pas à craindre, par conséquent, que son contact prolongé avec les parois des chaudières à vapeur en détermine l'altération et leur destruction par l'eau de mer ou l'eau ordinaire. »

Les industriels comprendront facilement que des explications qui précèdent, il résulte deux avantages : Sécurité, — économie. La première n'a pas besoin d'être prouvée.

Quant à la seconde, il est démontré que l'économie de combustible que donnent les chaudières non incrustées sur celles dont les parois sont couvertes d'incrustations, est très-importante. Cette économie atteint même, dans certains cas, 40 p. % d'après des expériences faites par plusieurs et notamment par MM. Cousté et Grouvelle, ingénieurs, MM. Cavé et Mazeline, constructeurs.

Qui donc dédaignerait une pareille économie ? Comme conséquence de l'absence de ces couches salines, les coups de feu, si redoutables et si désastreux, ne sont plus possibles. L'emploi des instruments acérés pour expulser les incrustations des chaudières n'est plus utile, toute l'oxydation est détruite.

Ces produits sont surtout considérés comme une des premières conditions de sécurité et de conservation des chaudières tubulaires. Un demi-kilogramme suffit par force de cheval et par mois, pour les générateurs de vapeur alimentés par l'eau douce.

Les 100 kilog. ne coûtent que 50 fr. avec 2 p. % d'escompte.

Pour conclure, je citerai ces lignes extraites d'un rapport de M. de Lagatière, commissaire-général, chef du service de la marine au Havre : « Le commissaire-général certifie qu'une enquête faite par lui auprès du commerce du Havre, et dont il a rendu compte au Ministre de la marine et des colonies, le procédé chimique de M. Saillard, pour prévenir de l'incrustation saline les chaudières de bateaux à vapeur, a fait reconnaître les grands avantages de ce procédé, et qu'il est en usage à bord des bâtiments du port. » Enfin j'ajouterais que ces produits déjà appliqués par la plupart des industriels du Nord vont l'être sur les chemins de fer.

Le dépôt des produits Saillard est à Roubaix, chez MM. Sorel-Demay et Carlos Lefebvre, Hôtel du Commerce.

COMPAGNIE DE NAVIGATION A VAPEUR PAR CANAUX.

L'importance presque exclusive que nous avons attachée depuis une quinzaine d'années au développement et au perfectionnement de nos voies ferrées, au préjudice de nos moyens de transport par eau, devait inévitablement donner naissance à un monopole dont les dangers deviennent de plus en plus réels.

Une réaction salutaire, qui commence à porter ses fruits, s'opère cependant en faveur de l'industrie batelière dont il est regrettable qu'on ait ainsi et depuis trop longtemps négligé les nombreux services.

Il ne peut certes, venir à l'idée de constater l'utilité des chemins de fer, ni les grands résultats dont nous leur sommes redevables et qu'ils produiront toujours en restant dans la sphère spéciale où ils doivent se mouvoir. Mais les privilèges dont les compagnies sont armées, leurs exigences sous le rapport des tarifs, et les embarras suscités par les complications d'une administration qui se retranche derrière cette complication même pour échapper à de justes réclamations, ont souvent ému le commerce et démontré l'utilité d'un contre-poids efficace à cette action dominatrice. Aussi les services rendus par l'industrie batelière n'ont-ils jamais été peut-être aussi appréciés et son réveil accueilli avec plus de sympathie.

Mais, si un certain nombre d'entreprises de transport par eau ont eu pour résultat de maintenir dans de justes limites les tarifs des chemins de fer avec lesquels elles se sont trouvées en présence, il est incontestable aussi que c'est à ceux-ci qu'il faut attribuer la grande énergie déployée par ces entreprises en face de la concurrence,

ainsi que l'amélioration capitale qu'elles vont recevoir et qui va les placer dans des conditions tout exceptionnelles, si surtout de justes mesures, qui ne peuvent se faire longtemps attendre, viennent concourir à la perfectibilité des voies navigables, et à les affranchir autant que possible de ces droits et de ces charges qui ont été le plus grand obstacle à leur développement.

La rapidité des chemins de fer faisait une obligation d'appliquer la vapeur à la navigation intérieure; il ne suffisait pas, en effet, d'être supérieur par l'économie, il fallait encore rivaliser, autant que possible, de vitesse, et en médiant ainsi au seul reproche qu'on pût adresser à l'ancien mode de locomotion par eau, mériter de nouvelles préférences et placer définitivement l'industrie batelière à la hauteur de son importante mission. C'est ce que vient de réaliser la *Compagnie de navigation à vapeur sur canaux*, par l'application d'un système spécial.

M. Meunier fils, qui a été chargé de l'application et a eu cette idée aussi heureuse que hardie, et qui dirige maintenant l'entreprise, a déjà organisé ses services sur les lignes du Nord. Depuis le premier mai, les départs de Paris pour Lille, Douai et Valenciennes, ont lieu tous les quatre jours; pour Compiègne, Saint-Quentin et Cambrai, tous les deux jours. Le trajet s'effectue en sept jours au plus pour les points extrêmes de la ligne.

Le matériel considérable que la Compagnie possède et qu'elle fait construire, et les capitaux dont elle dispose, lui permettront incessamment de rapprocher ses départs, qu'elle doit rendre quotidiens, et d'offrir ainsi au commerce et à l'industrie tous les avantages et toutes les garanties qui résultent d'une administration expérimentée, habile, et d'une opération puissamment organisée.

Quelleque vigoureuse que puisse être la concurrence engagée par la compagnie du chemin du Nord, la voie maritime jouira, avec ses qualités nouvelles, d'une supériorité incontestable sur une infinité de points, prenons par exemple les liquides. Cette supériorité existait avec les anciens moyens de transports si lents et si peu en rapport avec l'étendue des besoins qui se font sentir. Il doit en être de même à l'égard des liquides et d'un certain nombre d'autres produits auxquels la voie d'eau est beaucoup plus avantageuse, soit comme prix, soit comme moyen de transport.

Si à ces considérations majeures, qui doivent assurer le succès de l'entreprise, on ajoute la modération des tarifs toujours inférieurs, à classe égale, du chemin de fer et de tout autre mode de transport par terre et les soins tout particuliers donnés aux marchandises par une administration scrupuleuse de ses devoirs, dont la première règle doit être d'offrir et de conserver des rapports faciles avec le public, on aura une idée à peu près exacte de l'avenir réservé à la *Compagnie de navigation sur canaux*, des immenses services qu'elle doit rendre et des nombreuses sympathies qui ont déjà annoncé ses premières opérations. ETIENNE.

Faits divers.

Voici, sur l'incendie de la papeterie de M. Horne, à Saint-Sulpice lez-Doullens, quelques détails énonçant que nos lecteurs ne connaissent pas et que nous tenons de source certaine.

C'est à quatre heures du matin, le 30 juin, que le feu s'est déclaré, et à dix heures, magasins, marchandises et bâtiments, tout était anéanti !

Ce n'est qu'après deux jours du travail le plus dangereux et le plus persévérant qu'on est parvenu

Les mots du paralogriphe inséré dans le dernier numéro sont : *coût, coup, cour.*

ÉNIGME.

Sur douze pieds égaux, noblement je m'avance,
Plus librement je chemine sur dix;
Avec neuf si je boite en cadence,
D'aller sur huit je m'applaudis;
Avec six j'ai des grâces, je danse,
Avec sept, quand je m'élançe,
Mes mouvements sont précis;
J'ai certaine élégance
Si je marche avec six;
Sur cinq, je balance
Mes pas raccourcis;
Je cours sur quatre,
Prêt à m'abattre;
Quelquefois
Avec trois
Je suis preste;
Mais sur deux
Si je veux
Sembler leste,
Funeste
Effort!
Je reste
Mort.
(Un abonné).

R. DE MERCIGNY.

La suite au prochain numéro.

qu'elle, vous n'avez pas encore connu le regret de vous trouver moins jolie, précisément le jour où vous aviez besoin de l'être davantage; si aucune indisposition fâcheuse n'est venue mal à propos altérer votre teint et déranger vos innocents projets, ah! plaignez-la de même; quelque matin il peut vous en arriver autant.

Malgré son dépit, Céline, craignant de faire attendre son oncle, se hâta d'essayer successivement cinq ou six bonnets qu'elle trouva détestables, et finit par recourir à son chapeau. Il faut bien cacher ses attraits quand on se défie de leur pouvoir (*).

Comme le cœur lui battait en ouvrant la porte de la salle à manger! Têlasco y était déjà, impatient de la revoir et s'efforçant de renfermer son agitation qu'il ne pouvait faire partager au cher oncle. Celui-ci dont ne rien ne pouvait altérer le calme attendait sans murmurer et venait de faire une heureuse diversion en donnant des ordres pour le déjeuner.

Céline en entrant s'excusa de son mieux et n'eut garde d'oublier l'indisposition, comme si cette circonstance eût été nécessaire pour la rendre intéressante; mais le bon abbé qui n'était pas insensible quoique philosophe, ayant témoigné des craintes pour la santé de sa chère enfant et proposé de remettre à un autre jour la promenade à Saint-Cloud, la guérison s'opéra d'une manière miraculeuse, les roses reparurent au milieu des lys et l'on ne songea plus qu'à partir le plus tôt possible.

En vérité, dit l'abbé de Silly en traversant le pont de Sèvres, si nous n'étions pas en voiture,

(*) Le lecteur voudra bien se rappeler que les modes de 1814 ne ressemblaient pas du tout à celles de 1856.

je ne voudrais pas passer ici sans connaître positivement la quantité d'eau qui s'écoule chaque jour sous les arches de ce pont.

— A quoi cela servirait-il, mon oncle? demanda ingénument Céline.

— Voilà une question qui m'étonne de votre part, ma nièce. Où avez-vous appris qu'une connaissance, quelque superflue qu'elle paraisse, ne puisse jamais être d'aucune utilité?

— Ah! pardon, mon cher petit oncle, je n'y pensais pas.

— J'en suis persuadé, mon enfant. Vous avez plus d'esprit et de jugement que l'on n'en montre communément à votre âge, et c'eût été vous faire injure à vous-même que d'exprimer un pareil doute.

Cet éloge de la part d'un homme qui n'était pas complétement fit rougir Céline de surprise et de plaisir. Il avait été entendu de celui pour qui seul elle eût voulu réunir tous les dons de la nature; que pouvait-elle désirer de plus? Lui aussi éprouvait ce bonheur si pur d'entendre louer l'objet aimé et son cœur murmurait tout bas : Serais-je donc coupable de me donner à une femme qui possède toutes les perfections?

L'abbé, qui ne voyait pas si loin, continua ainsi : Apprenons donc toujours, mes enfants, quand nous en trouvons l'occasion. La science est une provision qui n'embarasse jamais et que l'on se trouve tôt ou tard heureux d'avoir amassée. Je me souviens que dans ma jeunesse, passant mes vacances à la campagne, j'avais pris plaisir à mesurer toutes les parties de l'église du village, sans prévoir que cela pût m'être de quelque utilité; mais un jour que j'étais arrêté sur les degrés de la porte, pendant un orage, j'entendis un grand bruit causé par la chute d'une voûte que la foudre venait d'écraser; dans le